DISSERTATION N° 159.

SUR

LA CHLOROSE,

CONSIDÉRÉE

CHEZ LES JEUNES FILLES;

Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 30 juillet 1831, pour obtenir le grade de Docteur en médecine;

PAR A.-N.-HIPPOLYTE MARIOTTE, de Neufchâteau,
Département des Vosges;

Élève de l'École pratique; Aide-Major au deuxième régiment de hussards.

L'époque la plus intéressante de la vie de la femme est celle de ses souffrances et de ses dangers : honneur à l'art qui lui offre les moyens de calmer les unes et de prevenir les autres.

MOREAU DE LA SARTHE.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,
Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n°. 13.

1831.

FACULTE DE MEDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. ORFILA, Doyen.	Messieurs.
Anatomie	CRUVEILHIER, *Examinateur.*
Physiologie	BÉRARD, *Président.*
Chimie médicale	ORFILA, *Examinateur.*
Physique médicale	PELLETAN.
Histoire naturelle médicale	RICHARD.
Pharmacie	DEYEUX.
Hygiène	DES GENETTES, *Suppléant.*
Pathologie chirugicale	MARJOLIN. / CLOQUET.
Pathologie medicale	DUMÉRIL. / ANDRAL.
Pathologie et thérapeutique générales	BROUSSAIS, *Examinateur.*
Opérations et appareils	RICHERAND.
Thérapeutique et matière médicale	ALIBERT.
Médecine légale	ADELON.
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés	MOREAU.
Clinique médicale	LEROUX. / FOUQUIER. / ..... / CHOMEL.
Clinique chirurgicale	BOYER. / DUBOIS. / DUPUYTREN. / ROUX.
Clinique d'accouchemens	.....

Professeurs honoraires.

MM. DE JUSSIEU, LALLEMENT.

Agrégés en exercice.

Messieurs	Messieurs
Baudelocque, *Examinateur.*	Dubois.
Bayle.	Gerdy.
Blandin.	Gibert.
Bouillaud, *Suppléant.*	Hatin.
Bouvier.	Lisfranc.
Briquet.	Martin Solon.
Brongniart.	Piorry.
Cottereau.	Rochoux.
Dance.	Sandras.
Devergie.	Trousseau.
Dubled.	Velpeau, *Examinateur.*

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner ni approbation, ni improbation.

À MONSIEUR LE COMTE

DUCROC DE CHABANNES,

COLONEL DU DEUXIÈME RÉGIMENT DE HUSSARDS ;

OFFICIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR ;

CHEVALIER DE SAINT-LOUIS ;

CHEVALIER DE L'ORDRE DE SAINT-FERDINAND D'ESPAGNE

(DEUXIÈME CLASSE).

HOMMAGE DE RECONNAISSANCE,

D'ATTACHEMENT ET DE RESPECT.

A.-N.-H. MARIOTTE.

A LA PLUS TENDRE

DES MÈRES.

Amour filial.

A MON GRAND-PÈRE,

ANT. PREVOST DE GRAND,

Propriétaire ; Électeur-Éligible du département des Vosges.

A MONSIEUR SAPHARY,

Professeur de philosophie au collége Bourbon ; Chevalier de la Légion-d'Honneur.

Puisse ce faible témoignage attester vos bienfaits et ma reconnaissance.

A.-N.-H. MARIOTTE.

DISSERTATION

SUR

LA CHLOROSE

CONSIDÉRÉE

CHEZ LES JEUNES FILLES.

La chlorose, vulgairement appelée *pâles couleurs*, est une maladie caractérisée par un état de faiblesse habituel, avec décoloration, pâleur de la peau, principalement de la face, jointe à un état de langueur des fonctions digestives, fréquemment à la dépravation de l'appétit, et le plus souvent liée, chez la femme, à l'aménorrhée ou la dysménorrhée.

Hippocrate, dans son livre sur les Maladies des filles, parle de cette affections avec quelques détails, ce qui nous apprend qu'elle a été très-anciennement connue : et cependant, depuis cette époque jusqu'à *Langius*, qui vivait au commencement du seizième siècle, aucun médecin n'en fait mention d'une manière spéciale.

Les auteurs qui on écrit sur la chlorose lui ont donné différens noms, tirés des symptômes qui l'accompagnent, de l'âge de la vie où elle se manifeste, et des causes qu'ils pensaient lui avoir donné naissance : Langius l'appelle *febris amatoria;* Baillou, *fœdi colores;* Roderic a Castro et Sennert, *febris alba, morbus virgineus;* Sydenham, *pallidi colores;* Etmuller, *icteritia alba;* Varandæus et Ranchin lui ont les premiers donné le nom sous lequel on la désigne aujourd'hui.

Cette dénomination vient d'un mot grec χλωρὸς, qui signifie *pâle, verdâtre, jaunâtre :* elle doit être adoptée, puisqu'elle n'exprime qu'un symptôme de la maladie, sur lequel chacun est d'accord, sans désigner sa nature, sur laquelle la plupart des auteurs sont divisés.

La place que la chlorose occupe dans les classifications nosologiques est aussi variable que les noms qu'on lui a donnés : *Hoffmann* la range parmi les cachexies, expression vague, qui n'indique aucune maladie particulière; *Sydenham*, parmi les affections hystériques : elle peut les accompagner, mais elle n'en est ni la cause, ni l'effet nécessaire; *Boissier de Sauvages*, parmi les ictéries : nous verrons plus loin qu'elle n'est pas le résultat d'un ictère; *Cullen*, avec plus de raison, l'a placée parmi les adynamies. *Pinel*, ayant remarqué qu'elle est presque toujours précédée de la suppression ou du retard des règles, ne considère cette maladie que comme un symptôme surtout de l'aménorrhée, et ne l'a pas classée dans sa Nosographie. Le professeur *Desormeaux* fait observer que ces deux affections sont souvent l'effet de la même cause, et plusieurs raisons doivent faire considérer la chlorose comme une maladie distincte. D'abord la non apparition du flux menstruel ne produit pas toujours cette maladie; on cite plusieurs exemples de femmes qui ont toujours joui d'une bonne santé sans avoir jamais été réglées; ensuite on a vu des femmes affectées de chlorose chez lesquelles l'apparition des règles avait lieu d'une manière régulière; bien plus, lorsqu'elles surviennent en trop

grande quantité, elles peuvent lui donner naissance; enfin elle n'est pas exclusivement propre à ce sexe.

Les auteurs varient d'opinion sur les causes prochaines de cette maladie : les uns l'ont attribuée à l'aménorrhée; d'autres veulent qu'elle dépende toujours de quelque altération des fonctions digestives. Cette opinion doit être admise, dans plusieurs cas, comme la cause primitive de l'affection; dans d'autres cette altération n'est que secondaire, car très-souvent la chlorose n'est précédée d'aucun dérangement de la digestion. Le sentiment de *Cabanis* peut alors donner une idée exacte des causes qui donnent lieu au développement de la chlorose, surtout chez les jeunes filles à l'époque de la puberté; il est conforme à l'observation, aux résultats qui nous sont fournis par l'anatomie pathologique, et nous offre une explication satisfaisante de plusieurs phénomènes qui accompagnent cette maladie. Ce médecin philosophe attribue les accidens qui se manifestent alors à l'absence du développement des organes génitaux, résultant du défaut de l'influence nerveuse sur ces organes. L'utérus ne déterminant pas, au moment de la puberté, sur toute l'économie, et particulièrement sur le système sanguin, le surcroît d'énergie et de vitalité qu'il devrait avoir, toutes les fonctions languissent; la nutrition participe à cet état général de débilité, et tend encore à l'augmenter; il en résulte un état d'anémie ou d'altération dans les principes constituans du sang, principalement la diminution de la fibrine et de la matière colorante rouge, altération qui donne lieu à tous les symptômes de la chlorose. Cette manière d'envisager la production de cette maladie nous explique comment elle peut se manifester chez les femmes dont les règles sont très-abondantes.

D'après ces considérations, il nous semble qu'on pourrait définir la chlorose : *un état général d'asthénie provenant de l'inertie des organes génitaux, et souvent d'un vice de la nutrition.*

Cette maladie peut aussi atteindre les jeunes garçons; mais elle affecte rarement ce sexe, et on peut la rapporter à la même cause, l'i-

nertie des organes génitaux, lorsqu'elle survient à l'époque de la puberté sans avoir été précédée d'un vice de la nutrition. Elle s'observe principalement chez les filles, d'où lui est venu le nom de *morbus virgineus*, que lui donnent quelques auteurs.

Causes prédisposantes. Les causes prédisposantes de la chlorose sont : une constitution faible acquise ou héréditaire, un tempérament lymphatique, une habitation dans des lieux marécageux, humides et froids ; l'air non renouvelé, une croissance rapide, une mauvaise alimentation, le sommeil ou des veilles trop prolongées, une vie molle, oisive, sédentaire; le défaut d'exercice et de dissipation, l'abus des bains, des boissons froides ou chaudes, acides ; des hémorrhagies abondantes, la privation des jouissances physiques de l'amour. *Cabanis* fait remarquer que le premier essai des plaisirs de Vénus est souvent nécessaire pour compléter le développement des organes qui en sont le siége, et que la sensibilité de ces organes n'existe tout entière qu'après s'être exercée. Enfin la plupart des causes qui peuvent s'opposer au libre exercice de la menstruation doivent aussi être ajoutées à celles que nous venons d'exposer.

Les passions de l'âme, telles que la peur, la tristesse, la nostalgie, des chagrins prolongés, peuvent lui donner naissance ; mais la cause la plus fréquente, chez les jeunes filles pubères, est celle qui dépend du développement précoce de l'amour. La mélancolie qui accompagne une passion malheureuse agit sur toute l'économie, et particulièrement sur l'utérus, qui, au lieu de prendre une activité nouvelle, languit sous l'influence de cette cause débilitante, et, loin de faire ressentir son action sur les autres organes, les jette dans la même inertie. Le système sanguin, principalement affecté, produit la pâleur, qui a été donnée comme un signe de l'amour :

Palleat omnis amans, color hic est aptus amanti.

OVIDIUS, *de Arte amandi.*

Si l'on en croit *Varandœus*, la chlorose était moins commune au-

trefois ; elle est comme endémique dans les contrées humides ou couvertes de marais ; rare dans les campagnes, rien n'est plus commun dans les villes grandes et populeuses. La raison de cette différence est facile à trouver, si l'on compare la vie active, laborieuse des premières, avec la vie molle, oisive, des autres, et si l'on considère le contraste qui existe entre l'air, les habitudes et les passions des villes et des campagnes.

Roderic à Castro et *Ranchin* disent qu'elle est commune aux jolies femmes ; il eût été plus juste de dire qu'elle affecte surtout les jeunes personnes de mœurs douces et pures, qui ont l'âme sensible et le cœur propre à aimer.

Baillou, en donnant à cette maladie le nom de *fœdi colores*, paraît s'être trompé sur les causes qui lui donnent naissance ; il semble confondre la pâleur de la peau qui résulte de l'abus des plaisirs vénériens avec la décoloration qui accompagne la chlorose.

Symptômes. Afin de mettre plus d'ordre dans l'exposé des symptômes de cette affection, on peut la diviser en trois périodes. Nous ferons toutefois observer que souvent l'inconstance de sa marche et l'irrégularité de ses symptômes empêchent d'assigner à chaque période des limites précises.

Première période. Le plus ordinairement la maladie s'annonce par un état de tristesse, d'inertie habituelle, auquel succède la couleur pâle, quelquefois jaunâtre, de la face, qui devient bouffie, ainsi que les paupières, surtout le matin ; les yeux sont tristes, cernés ; la sclérotique est d'un blanc opaque ; la peau est sèche et aride, le pouls fréquent et petit, accompagné d'inappétence, de difficulté dans les digestions ; les urines sont crues, peu colorées ; il se manifeste un sentiment de débilité générale, de la répugnance pour le moindre exercice, des frissons, de la difficulté de respirer, surtout en montant ; les jambes et les pieds se gonflent ; les malades éprouvent des lassitudes dans les membres, des pandiculations, des bâillemens, une

propension presque invincible au sommeil; elles deviennent tristes, recherchent la solitude, poussent de fréquens soupirs, et laissent échapper des larmes involontaires.

Deuxième période. Les symptômes que nous venons d'énumérer augmentent d'intensité, et de plus graves viennent s'y joindre : la pâleur de la face augmente; elle devient jaune ou verdâtre, surtout près des ailes du nez et des paupières, et prend parfois un couleur livide; la malade ressent de violens maux de tête, qui ont leur siége à l'occiput; la respiration est plus gênée, les membres inférieurs s'infiltrent davantage, et cette infiltration diminue la nuit, tandis que la bouffissure de la face augmente; le pouls est faible et fréquent; la moindre émotion est suivie de palpitations, de défaillances. Le trouble des fonctions de l'estomac est porté à un très-haut degré, et c'est alors que le *pica* se manifeste; les jeunes malades avalent de la craie, de la chaux, des charbons, des cendres; elles recherchent le sel et le vinaigre. Quelquefois il survient des vomissemens ou une diarrhée opiniâtre; dans d'autres cas, le ventre est tendu, douloureux; il y a constipation avec pesanteur dans la région lombaire, et un écoulement blanc par les parties génitales.

Les progrès de la maladie exercent aussi leur influence pernicieuse sur les facultés intellectuelles et morales : la tristesse augmente; il s'y joint un état d'insensibilité, de dégoût pour tout ce qui faisait l'objet des occupations, des amusemens, ou même des affections les plus chères de la jeune malade. Son caractère est devenu capricieux, bizarre; l'enjouement, les grâces de la jeunesse ont fait place à une mélancolie profonde, que le désespoir accompagne; elle invoque de plus grands maux, parle de se donner la mort, et trouve un certain plaisir à s'en occuper. Inconstante dans ses résolutions, elle devient irascible, et cet état, pénible pour ceux qui l'entourent, l'est encore plus pour elle. On la voit prier, supplier que l'on excuse ses emportemens. Le jour, elle contemple les peines qu'elle éprouve pour se les exagérer ensuite; la nuit, elle est tourmentée par des rêves effrayans;

au réveil, elle verse des larmes en abondance, et presque sans en connaître la cause.

Si la chlorose est seulement accompagnée de dysménorrhée, le sang qui s'écoule de l'utérus est très-liquide et d'un jaune rougeâtre; les taches qu'il forme sur le linge perdent, en se desséchant, presque toute la couleur qu'il leur avait communiquée.

Le pica, qui se manifeste à la fin de la première période et au commencement de la seconde, reconnaît pour cause l'action sympathique que les viscères malades ou les organes de la génération exercent sur le cerveau. On sait que les maladies des organes de la digestion altèrent presque toujours plus ou moins le goût et l'odorat; de là naissent ces appétits invincibles des chlorotiques pour certaines substances les plus désagréables et les plus fétides.

Troisième période. Les symptômes s'aggravent de plus en plus; l'anorexie survient, les syncopes et les palpitations augmentent; il se manifeste des affections de la rate, du foie, du mésentère; des douleurs vagues se font sentir dans toutes les parties du corps, surtout dans l'abdomen et la poitrine; la peau prend une couleur verdâtre ou terreuse; on voit survenir de la toux et la fièvre hectique; enfin des lipothymies fréquentes, et un commencement d'infiltration précèdent la mort, qui vient mettre un terme à tant de souffrances.

Nécropsie. Chez les jeunes personnes qui succombent à la chlorose, on ne trouve que des lésions propres aux maladies qui en sont la suite ou qui l'accompagnent, telles sont les altérations organiques du foie, de la rate, de l'estomac, les épanchemens de sérosité dans la cavité des membranes séreuses, principalement du péricarde. Le sang est peu coloré, sa partie séreuse est très-abondante comparativement à la partie fibrineuse. On a vu des chlorotiques mortes, *exsangues; Lieutaud* en cite un exemple. *Morgagni* rapporte, que chez les femmes mortes d'aménorrhée, et probablement aussi de chlorose, puisque ces maladies proviennent très-souvent de la même

source, l'utérus et les ovaires n'avaient acquis aucun développement. M. le docteur *Vesseyre* a fait la même remarque chez une fille qui a succombé à la maladie qui nous occupe, et dont il a fait l'autopsie. Ces résultats fournis par l'anatomie pathologique viennent à l'appui de l'opinion de *Cabanis*, sur la cause de la chlorose qui affecte les jeunes filles à l'époque de la puberté.

Diagnostic. En se rappelant les causes et les symptômes que nous avons exposés, le diagnostic de la maladie est facile; celles avec lesquelles on pourrait la confondre sont l'ictère, l'anasarque, certaines affections de l'estomac, et celle que les anciens appelaient *chlorosis gravidarum.* La couleur blanche de la sclérotique, qui prend une teinte jaune dans l'ictère, les signes propres aux altérations de l'estomac, et l'impression du doigt, que la peau conserve dans l'anasarque, feront reconnaître la chlorose. Enfin on la distinguera de celle des femmes enceintes, parce que dans cette dernière la couleur de la face se conserve assez ordinairement, ou du moins son altération ne ressemble pas à celle qui est produite par la chlorose; de plus, les accidens vont toujours en diminuant à mesure que la grossesse augmente; ils s'accroissent, au contraire, chaque jour dans la chlorose.

Prognostic. La maladie offre peu de gravité dans la première période; les soins hygiéniques peuvent suffire pour en arrêter les progrès; lorsqu'elle est parvenue à la seconde, la guérison est beaucoup plus difficile à obtenir; dans la troisième, les ressources de l'art sont presque toujours infructueuses. Chaque période de la maladie n'ayant pas une durée déterminée, le danger qui l'accompagne se mesure par son ancienneté et la nature de ses accidens. L'âge et la constitution du sujet, sa manière de vivre, ses occupations, l'état de la saison ne méritent pas moins de fixer l'attention du médecin.

La chlorose qui survient après l'apparition des règles est plus fâcheuse que celle qui affecte les jeunes filles qui n'ont pas encore été réglées. Elle est alors l'indice d'une grande débilité.

Plusieurs auteurs prétendent que les femmes chlorotiques sont ordinairement stériles, ou ne donnent naissance qu'à des enfans faibles et maladifs. Cette opinion ne paraît vraie que pour celles chez lesquelles cette affection s'est montrée avec une grande intensité et une longue durée.

Traitement. Il résulte de l'histoire générale de la chlorose, que toutes les fonctions sont dans un état de langueur que l'on doit attribuer à un état d'atonie des organes de la digestion et de la génération, et au défaut de développement de ces derniers. Dans le traitement, il y a donc une indication générale à remplir, qui consiste à employer les moyens qui ont la propriété de donner plus d'énergie à la nutrition et à la sanguification, et à fortifier et favoriser le développement des organes génitaux. Nous avons déjà dit que les moyens qui nous sont fournis par l'hygiène suffisaient souvent pour guérir la maladie dans la première période; ils ne doivent pas être négligés dans les deux autres, mais il est nécessaire alors d'avoir recours aux médicamens tirés de la pharmacie. D'après ces considérations, nous diviserons le traitement en *hygiénique* et en *pharmaceutique*.

Traitement hygiénique. Quelle que soit la cause qui ait donné naissance à la chlorose, on devra soustraire la malade à l'impression du froid et de l'humidité; elle devra respirer un air sec, pur, et d'une chaleur modérée : c'est pour cette raison que le printemps et l'été, où règne cette température, sont les plus favorables à la guérison de cette affection. L'habitation doit réunir toutes les conditions que nous venons d'indiquer; il faut qu'elle soit bien aérée, exposée au midi ou à l'est, et à l'abri du soufle des vents violens et froids.

Les vêtemens devront être en raison de la température, chauds en hiver, plus légers en été. Ceux qui excitent légèrement la peau par la nature de leur tissu, comme ceux de laine et de coton, devront être préférés.

Les frictions sèches jouissent d'une grande efficacité pour réveiller

l'action des capillaires de la peau, et y attirer le sang : ce moyen, très-en usage chez les anciens, est trop négligé de nos jours. Ces frictions devront être faites avec des étoffes de laine ou de lin ; celles que l'on pratiquera avec des linges imbibés de substances aromatiques seront aussi très-utiles.

Les bains prolongés ne conviennent pas, à cause de leur action débilitante ; mais lorsque l'immersion est de courte durée, ils sont très-avantageux, par l'excitation qu'ils déterminent, surtout à la peau, et par leur influence bienfaisante sur les autres organes ; ils ont encore pour résultat de nettoyer la peau et de favoriser l'emploi des frictions.

Les alimens dont la malade devra user seront variés selon son tempérament et les circonstances : si elle est d'un tempérament lymphatique, ce qui est le plus ordinaire chez les jeunes filles affectées de chlorose, un régime de vie fortifiant et légèrement excitant approprié aux forces digestives, les viandes rôties, les plantes amères ou aromatiques, telle que la chicorée, le céleri, le cerfeuil ; pour boissons, les liqueurs fermentées, et en particulier le bon vin ; l'usage habituel des eaux minérales ferrugineuses de Forges, Passy, Bussang, Plombières, Spa, etc., seront employées avec le plus grand avantage. Si la malade était d'un tempérament nerveux, il faudrait être plus réservé sur l'emploi des excitans et des aromatiques.

« L'anorexie et la perversion des appétences, dit le professeur *Desormaux*, s'oppose le plus souvent à l'emploi de ces moyens. Il faut cependant que les malades soient alimentées, et il vaut mieux qu'elles mangent des choses peu salubres que de rester sans nourriture ; d'ailleurs ces goûts, quelque bizarres qu'ils paraissent, doivent souvent, lorsqu'ils persévèrent pendant un certain temps, être regardés comme des indications de la nature, et il faut y obtempérer lorsqu'ils ne portent pas sur des objets évidemment nuisibles

Le trouble des excrétions mérite aussi de fixer l attention du médecin ; il faut, dans le choix des alimens et des boissons, avoir égard

à l'état de resserrement ou de relâchement du ventre, et employer ceux qui produisent un effet contraire.

Dans le traitement de la chlorose, l'exercice est d'une très-grande utilité ; mais ce n'est pas assez de prescrire à la malade de s'y livrer, il faut lui donner la force et la volonté d'agir, et éloigner tout ce qu'il peut avoir pour elle de fatiguant et de pénible ; sans ces précautions, la fatigue qui en résulte l'oblige de rester plusieurs jours dans l'inaction, ce qui détruit l'effet salutaire que procure l'agitation du corps. Les promenades en voiture ou à cheval et l'exercice de la danse remplissent les conditions que nous venons d'indiquer.

Les promenades à cheval doivent être préférées, parce que la secousse modérée qu'imprime la marche du cheval se communique à tout le corps. Il est plus avantageux pour les femmes d'y monter à la manière des hommes que comme elles ont coutume de le faire : dans cette dernière manière, la torsion de l'épine, nécessaire pour se trouver vis-à-vis la tête du cheval, fait que les viscères de l'abdomen sont comprimés, et l'état de flexion des membres inférieurs met obstacle à la circulation dans ces mêmes parties. Lorsque les jeunes filles montent à la manière des hommes, il en résulte une sorte de chatouillement dans les parties extérieures de la génération, qui favorise leur développement, dont l'absence est une des causes les plus fréquentes de la chlorose.

La danse est agréable à presque toutes les femmes, et c'est un amusement salutaire aux chlorotiques, lorsqu'elles ne s'y adonnent pas une partie de la nuit, comme les jeunes personnes en ont la funeste habitude. Ce genre d'exercice, en agitant tout le corps d'un mouvement d'ensemble, développe la respiration, rend la circulation plus active, augmente les sécrétions, et opère un bien-être sensible dans toute l'économie.

Le sommeil doit être prolongé autant qu'il est nécessaire pour réparer les forces ; mais quand les malades sont restées au lit le temps convenable, on ne doit pas leur permettre d'y reposer plus longtemps.

Il faut chercher à procurer à la jeune malade des sensations douces et agréables, et éloigner toutes les causes propres à émouvoir sa sensibilité, ou à exciter les passions de l'âme. Elle doit éviter la société de l'autre sexe, dans la crainte que l'amitié ne donne naissance à un amour souvent infortuné, et qui s'accroît en raison des obstacles qu'on lui oppose. Il est alors prudent de ne pas oublier le conseil donné par Ovide :

Principiis obsta; serò medicina paratur,
Cùm mala per longas invaluêre moras.
OVIDIUS, *de Remedio amoris.*

Traitement pharmaceutique. Nous avons dit que la chlorose était produite par le défaut d'influence des organes génitaux sur la nutrition et la sanguification, et par l'altération des fonctions digestives. Dans le premier cas, l'inertie de l'utérus n'appelant pas une quantité plus considérable de sang dans ses vaisseaux artériels, donne lieu à l'aménorrhée. On doit donc, dans la cure de cette maladie, se proposer un double but, savoir : faire cesser l'état d'atonie des organes digestifs et de la sanguification, d'une part, et de l'autre, favoriser l'écoulement des règles.

La saignée, quoique conseillée par un grand nombre d'auteurs, est évidemment nuisible dans la chlorose, dont la débilité forme le principal caractère. L'illustre *Sydenham*, *Hoffmann* et *Vanhelmont* la rejettent : ce dernier assure avoir vu mourir subitement plusieurs jeunes filles chez lesquelles on l'avait pratiquée.

Les médicamens émétiques et purgatifs ont été souvent employés avec un grand succès au commencement du traitement de la chlorose. Les vomitifs peuvent être utiles, soit en faisant cesser un embarras gastrique ou intestinal qui compliquerait la maladie, soit en débarrassant l'estomac et les intestins des mucosités qu'ils contiennent, ce qui les met dans une condition beaucoup plus favorable à ressentir l'effet des autres médicament, soit enfin par la secousse

qu'ils impriment à toute l'économie. *Baillou* rapporte que tous les remèdes employés pour la guérison de la fille d'un orfévre, âgée de dix-huit ans et affectée de chlorose, avaient été sans succès; elle fit une chute de voiture, qui lui causa beaucoup de frayeur et donna lieu à un vomissement très-abondant de bile; dès ce moment l'appétit revint, la face reprit sa couleur naturelle, et dans très-peu de temps la malade fut parfaitement guérie. L'ipécacuanha doit être préféré au *tartre stibié*, à cause de son action moins énergique et de la propriété tonique qu'il possède. Parmi les purgatifs, la rhubarbe et le *catholicum double* sont les plus convenables. Il faut être réservé sur l'emploi de ces moyens, et ne pas oublier qu'ils sont nuisibles aux personnes maigres et épuisées, dont ils augmentent la faiblesse et pervertissent davantage les fonctions de l'estomac; on doit également les rejeter lorsque la maladie est très-avancée, ou lorsqu'il y a une altération de l'estomac, du foie ou des autres viscères.

Si les évacuans étaient indiqués, on conseillera, après leur administration, les substances amères et aromatiques; les infusions de camomille, de mélisse, de safran, d'écorce d'orange, de sommités d'absynthe, d'armoise, etc., seront très-utiles; on aura ensuite recours à des médicamens plus actifs, tels que le quinquina, l'extrait de gentiane, de ményanthe, le *quassia amara*, le *simarouba*, et leurs diverses preparations.

Mais, de tous les moyens employés contre la chlorose, il n'en est aucun dont l'expérience ait constaté les effets salutaires à un degré égal à celui des préparations ferrugineuses. Toutes les fois, dit *Sydenham*, que j'administre le fer dans la chlorose, bientôt le pouls devient plus élevé et plus fréquent, la chaleur se répand à la surface du corps qu'elle semblait avoir abandonnée, la face perd sa pâleur pour devenir colorée et d'un rouge vermeil. Les préparations martiales les plus en usage sont : la limaille de fer, le safran de Mars apéritif, le tartrate de potasse et de fer, la teinture de mars tartarisée et le vin chalybé; enfin les eaux minérales ferrugineuses dont il a été question en par-

lant du traitement hygiénique. Parmi ces diverses préparations, la limaille de fer administrée à la dose d'un gros par jour paraît mériter la préférence ; on favorise son action et l'on prévient le sentiment de malaise que sa présence pourrait occasioner dans l'estomac en l'associant aux amers et aux aromatiques, comme le quinquina, la canelle, la cascarille, etc.; ou bien aux antispasmodiques, selon le tempérament du sujet : ainsi associée, la limaille de fer réussit dans des cas où elle avait été employée seule sans succès; *Hallé* en cite un exemple.

On vante encore plusieurs composés pharmaceutiques : tels sont les pilules de *Rufus*, les pilules dites *bénites* de *Fuller*, à la dose de vingt grains chaque matin. Les préparations aloétiques, un mélange de parties égales de quinquina, de safran et de limaille de fer administré en pilules à la dose de trente grains par jour ; plusieurs gommes et certaines résines unies aux amers, aux apéritifs et aux martiaux, ont aussi été conseillés.

Est-il besoin de dire que dans le cas où les vers paraissent avoir déterminé cette affection, en troublant les fonctions digestives, il faut avoir recours aux anthelmintiques?

Lorsqu'on a remédié à l'état général de faiblesse de l'économie et aux désordres produits par la maladie, les règles ne reparaissent pas toujours. Chez les jeunes filles qui n'ont pas encore été réglées, la nature n'a pas contracté en quelque sorte l'abitude de diriger le sang vers l'utérus; on peut alors favoriser l'afflux du sang en administrant les médicamens qui ont la propriété de porter leur action sur cet organe. C'est ici surtout que la prudence est nécessaire au médecin : on a vu leur usage intempestif occasioner des fièvres violentes, des hémoptysies, des convulsions ; quand on a recours à ces moyens, il faut les associer aux antispasmodiques, et choisir le moment où la nature fait effort pour établir l'écoulement menstruel.

L'électricité a été employée dans ce but par quelques praticiens

avec succès. Nous ne dirons rien de la compression de l'artère fémorale, mise en usage par *Hamilton*, ni de la ligature des membres inférieurs dont s'est servi *Paul d'Égine*. Le procédé conseillé par l'abbé *Lenoble* est aussi tombé dans un juste oubli. Nous ferons observer que les emménagogues sont rarement utiles. Presque toujours l'apparition des règles se manifeste d'elle-même, lorsque la maladie a été traitée d'après les principes d'une méthode sage et éclairée.

L'amour est une cause fréquente de la chlorose, contre laquelle ne peuvent rien alors tous les médicamens employés pour la combattre. Des jeunes personnes, enflammées d'un amour qu'elles craignent de découvrir, recherchent la solitude et semblent trouver quelque consolation à songer en silence à l'objet de leur affection; elles emploient souvent beaucoup d'art pour se dérober à un aveu qui leur coûte toujours, et pour cacher, surtout au médecin, la cause de leur tristesse et quelquefois de leur désespoir. L'âge de la malade, la sensibilité de son caractère et l'expression de sa physionomie pourront faire reconnaître la cause de sa douleur :

Esse quidem læsi poterat tibi pectoris index
Et color, et macies, et vultus, et humida sæpè
Lumina, nec causâ suspiria mota patenti.

OVIDIUS, *de Arte amandi.*

Si à la sagacité d'*Erasistrate* on pouvait comme lui joindre le bonheur de pouvoir faire cesser la cause de la maladie, unir la jeune personne à l'objet aimé serait le meilleur moyen de la guérir; c'est le précepte donné par HIPPOCRATE : *Equidem virginibus suadeo, quibus tale quid accidit, ut citissimè cum viris conjungantur; si enim conceperint sanæ evadunt.* (*Lib. de morbis virginum.*) On ne doit pas y avoir recours à la fin de la seconde période, ni pendant la troisième : le mariage serait alors nuisible, en épuisant les forces, qui ont au contraire besoin d'être ranimées.

Mais il n'est que trop ordinaire que les convenances ou des motifs d'intérêts s'opposent à une union si ardemment désirée : c'est alors que l'éloignement de l'objet aimé, les conseils d'une mère, les soins consolans de l'amitié, toutes les raisons tirées de sa position sociale, et surtout le temps, dont l'influence se fait sentir sur la douleur comme sur la joie, pourront mettre un terme à l'affliction, et rendre à la santé, et par suite au bonheur, celle qui pour nous sème de fleurs le sentier de la vie.

FIN.

HIPPOCRATIS APHORISMI.

I.

Quæ educere oportet, quò maximè vergunt, eò educito per loca convenientia. *Sect.* 1, *aph.* 21.

II.

Mulieri sanguinem evomenti, menstruis erumpentibus solutio fit. *Sect.* 5, *aph.* 32.

III.

Mulieri menses decolores, neque secundùm eadem, tempus et modum, semper prodeuntes, purgatione opus esse significant. *Ibid.*, *aph.* 36.

IV.

Mulieri menstrua si velis cohibere, cucurbitam quàm maximam ad mammas appone. *Ibid.*, *aph.* 50.

V.

Mensibus copiosioribus prodeuntibus morbi contingunt, non prodeuntibus, ab utero fiunt morbi. *Ibid.*, *aph.* 57.